

Assemblée Générale du Cercle Saint Louis
Dimanche 17 février 2019 11h00 Cercle Saint Louis
(Rapport d'activités 2018 sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale)

Bonjour et Bonne année à toutes et à tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont particulièrement chers. Merci d'être venus si nombreux partager nos joies de 2018, mais aussi nos peines et nos angoisses.

1. Nos peines et nos angoisses

Notre cercle d'Amis pense toujours à ceux qui nous ont quittés.
Joseph ARIAUX, président émérite de notre association pendant de nombreuses années
Benjamin MERLET

Nous pensons bien sûr à tous ceux qui ne peuvent être avec nous aujourd'hui, que ce soit pour des raisons professionnelles, personnelles ou pour des souffrances que nous ne pouvons souhaiter que passagères. Nous leur adressons tous nos vœux de prompt rétablissement et nous les assurons de notre soutien indéfectible dans l'adversité. Que leur santé leur revienne rapidement et qu'ils souffrent le moins possible, afin que nous puissions les revoir parmi nous le plus vite possible.

Certains autres adhérents m'ont prié d'excuser leur absence, ce que je fais volontiers.

La solidarité des adhérents au Cercle continue d'avoir tout son sens dans ces moments difficiles. N'hésitons pas encore une fois à marquer notre amitié à ceux qui souffrent pour quelque raison que ce soit.

2. Nos joies, nos projets, nos travaux, notre partenariat

Chaque année, le Cercle essaie d'être à la hauteur des objectifs que lui ont fixés ses créateurs en décembre 1946.

Le tout nouveau Vidéo Club et le Club Karaoké ont eu du mal à s'installer durablement même si notre salle Saint Joseph offre désormais une sonorisation moderne, à la pointe du progrès comme vous pouvez le constater puisqu'on peut parler dans un microphone qui n'a pas de fil, diffuser un fichier à partir d'un ordinateur qu'on commande sans fil, diffuser des documents avec une qualité sonore et visuelle hors du commun.

Cet investissement important dans du matériel audio et vidéo permet de créer des animations qui peuvent réunir les tout jeunes, les jeunes et les moins jeunes (pas toujours ensemble) afin de passer un moment en toute convivialité. Cet investissement bénéficie d'un partenariat avec la compagnie d'assurances Groupama qui le finance à hauteur de 300 € par an pendant 3 ans, donc pour un total de 900 €. Nous remercions Groupama pour son aide précieuse.

Les projections restent toutefois, pour des raisons juridiques, exclusivement réservées aux personnes composant les foyers adhérents du Cercle (parents et enfants, enfants mineurs compris). Il suffit donc d'adhérer au Cercle pour bénéficier de toutes ces organisations. Les élèves de l'école Saint Joseph profitent déjà de ces installations grâce à l'investissement de l'équipe pédagogique.

L'organisation de balades mensuelles dans notre belle commune qui se terminent sous la forme de retrouvailles au Cercle ne demande qu'à se développer grâce à votre participation...

Le théâtre a repris ses activités. Les Showbinois en ont profité pour recruter de nouveaux acteurs, Anne et Guillaume, qui ont intégré avec bonheur la nouvelle production 2018, *Vive la Colocation*, comédie de Jean-Charles Gaillard. Cette année, c'est une comédie de Jérôme Dubois, *Drôle de Viager* qui est à l'affiche avec une nouvelle comédienne.

Si vous avez envie de les rejoindre à votre tour, n'hésitez pas à les contacter, à vous faire connaître et à les rejoindre pour les prochains spectacles. Que vous n'ayez jamais mis les pieds sur une scène ou que vous soyez déjà aguerri dans le théâtre, rejoignez-les : là aussi, vous vivrez des moments de convivialité intenses autour d'un projet commun que permet ce merveilleux outil qu'est la salle Saint Joseph. Rejoignez aussi l'équipe des bénévoles qui s'occupent toujours de l'organisation des spectacles, du ménage, des costumes, du maquillage, de la coiffure, de l'amélioration des équipements, de la régie sons et lumières, des entrées et de la billetterie, des décors...

La régie son (ordinateur, baffles, table de mixage) et le vidéo-projecteur ont été complétés cette année par une régie lumière. Le Cercle a ainsi investi dans un bloc puissance 6 voies DMX 6x20A Contest m9069 adaptable sur notre prise P17 en triphasé et une console Contest Memory-24 canaux. Ces deux appareils permettent d'alimenter à partir de l'ancienne salle de montage la trentaine de projecteurs et sources lumineuses disponibles aujourd'hui au-dessus et au-devant de la scène. Tous ces appareils confèrent aux installations de notre salle une excellente qualité quasi-professionnelle avec d'innombrables possibilités et de variations d'éclairage.

Le cinéma, grâce à Familles Rurales et à la Municipalité : de nombreux films ont été diffusés dans la salle Saint Joseph, dont les plus grands succès de l'année. Le nouvel écran est en place et un système technique *ad hoc* conçu et mis en place par les spécialistes des travaux aidés par les bénévoles du cinéma. Le Cercle bénéficie également d'un contrat de location à l'année pour la projection d'environ deux films par mois. Les prochaines projections sont annoncées sur le site de Familles Rurales et relayées par le site du Cercle qui vous tient au courant de ce qu'il se passe à Saint-Aubin-de-Luigné. La commune associée de Saint-Lambert-du-Lattay relaie aussi les informations concernant le Cercle et le cinéma.

Il faut encore rappeler que la fréquentation des actions culturelles dépend de la volonté de chacun de faire vivre cet espace de culture et de divertissement collectif. Ce sont par ailleurs autant d'occasions de convivialité. La qualité acoustique de la salle Saint Joseph ne fait plus de doute et la dizaine de locations de la salle Saint-Joseph et celles du Hall du Cercle Saint-Louis nous aident aussi à faire face à nos obligations financières, notamment concernant les impôts fonciers, mais aussi toutes les charges – en augmentation constante – auxquelles le Cercle doit faire face.

Les travaux dans les locations sont tout aussi importants. Pierrot et André, qui s'en sont particulièrement occupés cette année, vont nous en parler.

André Vitré et Pierrot Denéchaud et les travaux

- Location de Serge Boivin : de nombreux travaux attendus ont été effectués (remise au normes, cuisine, carrelage) et il en reste encore à faire cette année pour rendre ce logement plus digne.
- Location de la Fontaine : les nouveaux locataires semblent s'y sentir à l'aise.
- Aménagements dans la location de Nicole Vigneron : quelques travaux nécessaires de peinture ont été organisés cet été.
- Travaux avec l'OGEC de l'école Saint-Joseph

Tous ces travaux apportent du mieux-être dans les locations, ce qui nous permet de remettre notre moral dans le positif, même si nous restons conscients que les deux locations de la « Maison des Sœurs » exigeront des travaux plus importants à moyen terme pour les rendre encore plus agréables. Rappelons aussi que les bâtiments de l'école Saint-Joseph sont mis gratuitement à disposition de l'OGEC qui en assure l'entretien. Le Cercle participe ainsi au soutien de l'école.

Comme chaque année pourtant, on attend avec impatience l'état financier de notre Association. Sylvie, toujours soutenue par Léon, a dressé le bilan financier de cette année 2018.

Rapport financier (cf. le PPT)

Il est à noter que les **adhésions doivent être affinées** : le **nombre d'adhérents doit augmenter** pour conserver la crédibilité de notre association face à nos partenaires, notamment la commune de Val-du-Layon. Nous avons tenu en 2018 à rester fidèles à la vocation familiale du Cercle en conservant une adhésion familiale. Cela signifie par conséquent que le nombre de personnes pouvant être considérées comme adhérents est beaucoup plus important que le nombre final d'adhésions. Le montant de l'adhésion familiale reste encore cette année à 15 €, avec une minoration de 15€ à la première location du hall pour les adhérents. Les acteurs et les bénévoles du théâtre sont également adhérents pour des raisons d'assurance. Il est rappelé que les activités du Vidéo Club sont réservées aux seuls membres de l'Association.

Parlez-en autour de vous : nous devons développer notre association...

La fin de l'année 2018 a vu la dénonciation de la location par la Municipalité du local mis à disposition pour le **Foyer**. Le montant du loyer ne nous permettait pas d'entreprendre quelques travaux que ce soit dans ce local. Le montant prévisionnel de cette restauration (on parle d'au moins 50 k€) ne pouvait être assumé par le seul Cercle s'il n'était pas assuré d'une sérieuse revalorisation du loyer. Les choses en sont donc restées là, et la municipalité a finalement choisi de ne pas prolonger cette location, en remettant les locaux à disposition du Cercle à partir du 31 décembre 2018.

Projets 2019

Les **projets 2018** n'ont pas tous été réalisés et restent encore très dispendieux. Il va nous falloir encore en 2019 trouver des financements nous permettant de les effectuer.

- Rénovation des Toilettes : on n'a pas encore bougé sur ce sujet en raison des coûts prévisionnels. Les solutions restent limitées et ont été soumises à l'avis d'experts (faites fonctionner vos relations pour que cela ne coûte que le strict minimum !) avant de demander une autorisation éventuelle et d'effectuer des travaux conformes aux exigences d'accessibilité des PMR. Un dépôt de permis de construire est prévu sur une version antérieure. Le montant prévisible des travaux ne se situera pas au-dessous de 35k€. Il faut aussi que la Bureau se mette d'accord sur un projet précis parmi ceux qui ont déjà été évoqués.
- Le remplacement de 200 fauteuils de la salle Saint Joseph devra faire l'objet d'une réflexion et d'une décision. Les renseignements pris auprès de nos réseaux portent le montant de ce remplacement à 35k€ (installation de 200 fauteuils neufs sécurisés et correspondant aux normes actuelles de sécurité).

- L'isolation des bâtiments (pas de devis, mais réflexion à mener). Le montant prévisible de ces travaux pour la salle Saint Joseph seule serait de l'ordre de 50 k€ car il reste nécessaire de n'utiliser que des matériaux sécurisés du point de vue incendie dans une salle recevant du public.
- La récupération des locaux de l'Espace Jeunesse pose la question de l'utilisation de cet espace. Il n'est pas sûr que nous puissions le transformer en local d'habitation étant donnée la proximité de bâtiments particulièrement protégés. Un minimum optimiste de 50 k€ serait nécessaire pour transformer ce local d'environ 100 m² (isolation, reprise des maçonneries, de la toiture, réfection des menuiseries et des huisseries, éventuellement aménagement d'une cuisine et d'une salle d'eau/WC, d'un coin jardin selon la destination future de ce local).

Un total minimum de 170k€ serait donc nécessaire pour faire face à ces travaux. Quelles sont les priorités ?

Les bénéfices dégagés cette année (3 851,38 € dont 2 435,46 € restent à percevoir, soit 1 415,92 €) font partie des liquidités nécessaires à notre association pour faire face à de l'imprévu concernant les bâtiments que nous devons gérer de façon autonome. Rappelons la règle que nous nous sommes fixée quant à la gestion des revenus du Cercle : 60% sont réinvestis dans les locations, 40% dans la salle Saint Joseph. Comme chaque année, nous demandons à la Municipalité de soutenir les activités qu'elle ne peut pas organiser elle-même, faute de lieux dédiés, que ce soit à Saint-Lambert ou à Saint-Aubin. Nos tarifs de location restent inchangés depuis plus de dix ans, permettant à Balad'images d'organiser des projections de qualité, à des troupes de théâtre extérieures au Cercle de se produire. C'est grâce à ces tarifs très abordables que le Cercle Saint-Louis continue de s'engager et de rester partenaire à part entière du rayonnement culturel de notre commune. Gageons que la Municipalité saura montrer qu'elle compte sur vous pour poursuivre ces activités. Devant l'ampleur des projets à financer, et puisque notre trésorerie ne nous permet pas de tout concrétiser, tous ces projets ne peuvent pas se réaliser en 2019...

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Place aux chouquettes et au verre habituel de l'amitié.